

*Pour les titulaires d'actions nominatives seulement en Belgique et dans d'autres pays sans restrictions*

**NE PAS DISTRIBUER OU PUBLIER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AU SEIN OU A DESTINATION DES ETATS-UNIS OU DE TOUT AUTRE PAYS DANS LEQUEL LA DISTRIBUTION OU LA PUBLICATION SERAIT ILLEGALE. D'AUTRES RESTRICTIONS SONT D'APPLICATION. VEUILLEZ VOUS REPORTER A L'AVIS IMPORTANT QUI FIGURE A LA FIN DU DOCUMENT PRESENT.**

**Wereldhave Belgium SA**  
Medialaan 30/6  
1800 Vilvoorde België  
+32 (0)2 732 19 00  
Ondernemingsnummer: BE 0412.597.022

### **Dividende Optionnel**

### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX PORTEURS D'ACTIONNAIRES NOMINATIVES**

Le présent formulaire, complété et signé, doit être envoyé chez BNP Paribas Fortis, banque-guichet de Wereldhave Belgium, par courrier électronique (une copie scannée du formulaire complété et signé doit être jointe à votre courrier électronique) à l'adresse suivante : **CFCM-ECM@bnpparibasfortis.com**. Le présent formulaire doit parvenir chez BNP Paribas Fortis pour le **10 mai 2021, 16:00 heures (CET) au plus tard**. Nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux instructions du présent formulaire, à défaut de quoi votre demande pourrait ne pas être acceptée

Je, soussigné(e),.....

résidant à/dont le siège social est situé à .....

titulaire des droits au dividende coupon Nr. 25 attachés à [•] actions nominatives Wereldhave Belgium,

ayant pris connaissance des caractéristiques et conditions du droit au dividende et le Mémoire d'Information

Dans le cadre du dividende de l'exercice 2020, La Société offre aux actionnaires la possibilité de choisir entre :

- L'apport de la créance de dividende net au capital de la Société, en contrepartie d'actions nouvelles ; ou
- Le paiement du dividende en espèces ; ou
- Une combinaison des deux options précédentes,

#### **Je accepte**

**de souscrire à ..... actions nouvelles (\*)**, au prix de EUR 40,60 par action nouvelle, en exerçant ..... droits au dividende coupon Nr. 25.

**Et/Ou de choisir le CASH pour ..... droits dividende coupon Nr. 25** au prix EUR 2,80 net par droit au dividende.

Je prends connaissance du fait que j'ai droit à 2 actions nouvelles pour 29 droits au dividende coupon Nr. 25. J'ai également pris connaissance que le nombre d'actions nouvelles que j'ai mentionnés n'excède pas le nombre auxquels j'ai droit.

Les nouvelles actions attribuées auront la même forme que les actions existantes détenues.

Toute compensation CASH sera payée sur mon compte n° ..... (IBAN)  
..... (BIC) auprès de .....(nom institution financière en Belgique).

Fait le ..... 2021

Signature .....

Veillez nous donner un numéro de téléphone et une adresse électronique auxquels nous pouvons vous joindre si nécessaire:

Numéro de téléphone: ..... – Adresse électronique.....  
.....

**(\*) Si vous ne résidez pas en Belgique, votre droit à la souscription d'actions nouvelles WERELDHAVE BELGIUM est exposé et pourrait être exclu par les lois sur les valeurs actions et d'autres règlements qui s'appliquent dans votre pays.**

Le présent Mémoire d'Information peut uniquement être consulté par des investisseurs qui y ont accès en Belgique. La mise à disposition sur internet du présent Mémoire d'Information – qui vise uniquement le marché belge – n'est en aucune manière destinée à constituer une offre publique dans toute juridiction autre que la Belgique. La reproduction de cette version électronique sur un autre site web que celui de la Société ou sur tout autre endroit en version imprimée en vue de sa distribution d'une quelconque manière, est formellement interdite.

Les informations suivantes ne peuvent être interprétées comme une offre ou une invitation à souscrire ou à acquérir des actions de Wereldhave Belgium aux Etats-Unis, ni comme une offre ou une invitation à souscrire ou à acquérir des actions de Wereldhave Belgium dans quelque juridiction que ce soit où une telle offre ne serait pas autorisée avant qu'elle ne soit enregistrée ou n'ait la qualité requise conformément aux lois de la juridiction concernée. Elle ne constitue pas non plus une offre ou une invitation à quiconque ne pouvant se voir légalement adresser une telle offre ou une telle invitation. Les actions de Wereldhave Belgium ne sont pas et ne seront pas enregistrées en vertu des dispositions du US Securities Act de 1933 et les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis sans enregistrement en vertu des dispositions du US Securities Act de 1933 ou sans exemption valable des obligations d'enregistrement. Wereldhave Belgium n'a pas l'intention d'organiser une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ou à toute personne résidant ou toute personne domiciliée ou habitant aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Aucun des éléments d'information figurant dans le présent Mémoire d'Information ou sur le site Web de la Société ou une copie de ces informations ne peut être introduite ou envoyée dans ou vers, directement ou indirectement distribuée aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon, ou ailleurs hors de la Belgique. Toute distribution de ces informations peut être soumise à des restrictions légales et toute personne à laquelle ces informations sont rendues disponibles doit s'informer de telles restrictions éventuelles et doit les respecter.

La Société n'assume aucune responsabilité ni obligation concernant l'utilisation et la mise à jour des informations contenues dans le présent Mémoire d'Information ou sur le site web de la Société. Cette information ne peut être comprise comme donnant un conseil ou faisant une recommandation et l'on ne peut s'y fier comme fondement de toute décision ou opération. En particulier, les résultats effectifs et les développements réels peuvent s'écarter matériellement de toute prévision, de tout propos tourné vers l'avenir, opinion ou espoir, exprimé dans le présent Mémoire d'Information ou sur le site web de la Société.

Aucune espèce, aucune action ni autre rétribution ne peut être sollicitée par le biais du site web de la Société ou des informations qu'il contient dans toutes juridictions dans lesquelles une telle offre ou invitation n'est pas légalement autorisée ou si ladite offre ou invitation est adressée à quiconque qui ne pourrait se voir légalement adresser une telle offre ou une telle invitation. De telles actions, rétributions ou espèces envoyées en réponse au présent Mémoire d'Information ou au site web de la Société ne seront pas admises. Un actionnaire doit examiner lui-même s'il peut souscrire au dividende optionnel. Il est tenu de respecter scrupuleusement les lois du district où il habite/séjourne ou dont il a la nationalité (y compris l'obtention de toutes les éventuelles autorisations requises délivrées par les autorités, l'instance réglementaire ou autre).

Aucune autorité ne s'est prononcée sur le présent Mémoire d'Information. Aucune autorité n'a jugé de l'opportunité et de la qualité de la présente opération, ni de l'état des personnes qui le réalisent.

\*